



PPT plus obligatoire ?

Par **Moujick**, le **19/02/2025** à **11:53**

Bonjour,

à ce jour (enfin ce mois, février 2025), le PPT ne serait plus obligatoire. Mais je n'ai trouvé aucun texte officiel le précisant.

En existe-t-il un et si oui où puis-je le trouver ? Merci d'avance.

Par **yapasdequoi**, le **19/02/2025** à **13:19**

Bonjour,

L'article 14-2 de la loi 65-557 est toujours en vigueur.

[quote]

[Article 14-2](#)

[Modifié par LOI n°2021-1104 du 22 août 2021 - art. 171 \(V\)](#)

[/quote]

[quote]

I.-A l'expiration d'un délai de quinze ans à compter de la date de réception des travaux de construction de l'immeuble, un projet de plan pluriannuel de travaux est élaboré dans les immeubles à destination partielle ou totale d'habitation soumis à la présente loi. Il est actualisé tous les dix ans.

(etc)

[/quote]

Par **Moujick**, le **20/02/2025** à **18:59**

Merci beaucoup.